



Les Principes Ethiques d'Athènes

(adoptés à Athènes, le 23 janvier 2006)

Nous,

Membres de la communauté des hommes et des femmes du secteur privé,

Profondément concernés devant le fléau de la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants, qui inflige d'énormes souffrances à travers le monde aujourd'hui,

Considérons inacceptable que des millions d'êtres humains soient traités comme de la marchandise et des esclaves, les privant ainsi de leurs droits fondamentaux et de leur dignité,

Saluons les efforts de la communauté internationale pour mettre fin à la traite des êtres humains, y compris à travers des partenariats entre les secteurs public et privé, et envisageons cette initiative comme un moyen additionnel de compléter et renforcer les efforts déjà entrepris,

Reconnaissons le potentiel significatif de la communauté des affaires dans la lutte mondiale contre la traite des êtres humains, et sommes inspirés par les dirigeants de celle-ci qui appliquent déjà des politiques éthiques et des codes de conduite relatifs aux droits de l'homme,

Nous nous dissocions de toutes pratiques illicites relatives à la traite, et nous lançons les principes éthiques suivants par lesquels nous allons,

- 1. Affirmer une tolérance zéro contre la traite des êtres humains, en particulier de celle des femmes et des enfants à des fins d'exploitation sexuelle.*
- 2. Participer à la prévention de la traite des êtres humains par des campagnes de mobilisation et d'éducation.*
- 3. Intégrer dans toutes les activités une stratégie d'entreprise favorable aux politiques luttant contre la traite des êtres humains.*
- 4. S'assurer du plein respect de cette politique par le personnel de nos entreprise.*
- 5. Encourager nos partenaires, y compris nos fournisseurs, à appliquer les principes éthiques contre la traite des êtres humains.*
- 6. Faire appel aux gouvernements qui doivent lancer des processus de révision des lois et règlements visant à améliorer directement ou indirectement les politiques de lutte contre la traite.*
- 7. Faire rapport sur les meilleures pratiques et les diffuser.*